

Laissez-nous (bien) soigner les Français !

Monsieur le Premier ministre,

La santé est un thème cher aux Français. En cette période, elle figure traditionnellement au premier rang des vœux de nouvel an. Nous vous adressons à cette occasion, Monsieur le Premier ministre, nos meilleurs vœux pour la France.

Cette année débute malheureusement sous de mauvais augures pour l'hospitalisation privée. Votre gouvernement a fait part de son intention de pénaliser sur le plan économique les 1.100 cliniques et hôpitaux privés en annulant pour ces établissements – et pour eux seuls – les effets du Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE). **Ce serait une décision grave** car motivée par des raisons illégitimes, contraire à l'équité et contre-productive pour l'économie et l'emploi.

Au nom d'une prétendue distorsion de concurrence avec l'hôpital public, votre ministre de l'Economie et des Finances, Pierre Moscovici, a annoncé ainsi que « *l'avantage du crédit d'impôt sera compensé par une moindre progression du tarif des cliniques* ». Cette décision est d'autant plus incompréhensible que **les cliniques et hôpitaux privés sont des acteurs vertueux du système de soins**.

Les cliniques et hôpitaux privés font déjà l'objet d'une discrimination de financement. En effet, **pour une prestation de soins identique, les tarifs que rembourse la Sécurité sociale à nos établissements (notamment du secteur médecine, chirurgie, obstétrique) sont inférieurs en moyenne de 21,6% à ceux des hôpitaux publics et du secteur privé associatif**. Par la force des choses, nous sommes donc des opérateurs de santé efficaces : notre secteur a consenti d'énormes efforts de productivité et de restructuration pour survivre, tout en continuant à soigner avec qualité et sécurité les Français, et ce à un coût moindre pour la collectivité. **La réforme de la convergence des tarifs public/privé devait permettre de remédier à cette situation. Vous y avez mis fin, nous en prenons acte mais nous le regrettons. Elle aurait permis au pays d'économiser chaque année au moins 7 milliards d'euros à l'assurance maladie, à l'instar de l'Allemagne où une telle réforme, achevée en 2009, a permis des économies annuelles de 11 milliards d'euros.**

Nous sommes aussi des acteurs responsables. En 2012, nous sommes en deçà du volume prévisionnel de 2,4% des dépenses de santé, soit 97 millions d'euros d'économie (après les 80 millions d'euros d'économie en 2011) !

Et on voudrait ainsi punir les bons élèves ? A l'heure où la lutte contre le chômage constitue « *coûte que coûte* » votre priorité, la mise en place du CICE doit être au contraire l'occasion de **redonner un peu d'oxygène aux établissements privés qui pourraient alors s'engager en faveur de l'emploi et de la croissance de leurs investissements. Notre secteur a créé 3.000 emplois l'an dernier.**

Saviez-vous, Monsieur le Premier ministre, que **les cliniques sont soumises au droit commercial ? Qu'elles paient l'impôt sur les sociétés et s'acquittent de toutes les taxes et contributions imputables aux entreprises ?** Qu'elles ont subi comme toutes les autres entreprises les hausses d'impôts récentes, contrairement aux hôpitaux publics et aux établissements privés associatifs ? **C'est ainsi qu'un différentiel de 600 millions d'euros est supporté par les seuls établissements de santé privés.**

Saviez-vous, Monsieur le Premier ministre, par exemple, que **les cliniques supportent un coût du travail supérieur à celui des établissements publics, avec un surcroît de charges d'environ 6% ?** Ainsi, lorsqu'un salarié touche un salaire net de 100 euros, il en coûte 202 euros à une clinique et 190 € euros à l'hôpital public, tout cela donc pour un pouvoir d'achat identique pour le salarié.

Les cliniques et hôpitaux privés font travailler **200.000 salariés et praticiens libéraux**. Ils représentent 27% de l'offre de soins, réalisent 33% de l'activité (dont 54% de la chirurgie) mais ne reçoivent que 17% du financement hospitalier. Et pourtant nos établissements accueillent chaque année plus de 8 millions de Français de toute origine sociale, dont 2,2 millions dans les 132 services d'urgences privés. Nous participons aux missions du service public de la santé: permanence des soins, accueil des précaires (25% des patients CMU), formation des internes, etc.

L'hospitalisation privée est un acteur incontournable du paysage sanitaire et elle assure, dans de très nombreux territoires et quartiers défavorisés, un maillage indispensable pour des soins de proximité. **Elle constitue une filière d'excellence, dont peut s'enorgueillir la France**, et un aiguillon indispensable pour l'efficacité du système de soins. Mais **aujourd'hui, notre secteur est asphyxié sur le plan économique. Environ 35% de nos établissements de santé de médecine, chirurgie et obstétrique, sont en déficit.** La plupart ont freiné le rythme de progression de leurs investissements.

Malheureusement, sur la question du CICE, le ministre de l'Economie et des Finances, Pierre Moscovici, n'ouvre pas de discussions avec la profession sur un sujet de préoccupation majeure et refuse même de nous recevoir. C'est pourquoi nous nous tournons désormais vers vous.

Monsieur le Premier ministre, nos compatriotes sont très attachés au libre choix de leur médecin et de leur établissement. **C'est cette liberté de choix que vous vous devez de garantir au nom de l'intérêt général et de l'égalité de traitement de chaque patient**, qu'il choisisse le privé ou le public pour se faire soigner.

Monsieur le Premier ministre, **nous en appelons aujourd'hui à votre arbitrage et à votre raison.**

Jean-Loup DUROUSSET, Président
Fédération de l'Hospitalisation Privée

Lamine GHARBI, Président
Fédération de l'Hospitalisation Privée
Médecine, Chirurgie, Obstétrique

Gabriel BOSSY, Président
Fédération de l'hospitalisation Privée
Soins de Suite et de Réadaptation

Olivier DREVON, Président
Fédération de l'hospitalisation Privée
Psychiatrie

FHP
FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE

FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

FHP
SSR
SYNDICAT DES SOINS DE SUITE
ET DE RÉADAPTATION

FHP
CLINIQUES
PSYCHIATRIQUES

« Je vous assure que chaque euro prélevé sera accompagné d'une lutte drastique pour réduire les dépenses publiques inutiles. L'argent des Français est précieux. Chacun d'entre vous le gagne durement. Il doit donc être au service d'un État exemplaire et économe ».

François Hollande,
Vœux aux Français,
31 décembre 2012

« Les ministres doivent connaître toutes les réalités. Pour bien décider, il faut bien comprendre ».

François Hollande,
Visite à l'hôpital Lariboisière
31 décembre 2012